

Montreuil-sur-Mer.	Montagne-sur-Mer.
Moulins-en-Gilbert.	Moulins-la-République.
Neauphle-le-Château.	Neauphle-la-Montagne.
Neuf-Château.	Mouzon-Meuse.
Nogent-le-Roi.	Nogent-le-Roullebois.
Quimper.	Montagne-sur-Odet.
Remiremont.	Libre-Mont.
Rocroy.	Roc-Libre.
Saint-Amând.	Libre-Val.
Saint-Aubin-du-Cormier.	Montagne-La-Forêt.
Saint-Étienne.	Armeville.
Saint-Florent-le-Vieil.	Montglône.
Saint-Gaudans.	Mont-d'Unité.
Saint-Germain-en-Laye.	La Montagne-du-Bon-Air.
Saint-Maximin.	Marathon.
Sainte-Ménéhould.	Montagne-sur-Aisne.
Saint-Omer.	Morin-la-Montagne.
Saint-Pierre-le-Moutier.	Brutus-le-Magnanime.
Saint-Rambert-en-Bugey.	Montferme.
Saint-Tropez.	Héraclée.
Saint-Yrieix-la-Perche.	Saint-Yrieix-la-Montagne.
Sarre-Louis.	Sarre-Libre.
Tonneins.	Tonneins-la-Montagne.
Toulon.	Port-de-la-Montagne.
Villefranche-en-Beaujolais.	Commune-Franche-sur-Saône.
Villeneuve-l'Archevêque.	Villeneuve-sur-Vanne.
Vitry-le-François.	Vitry-sur-Marne.

Le département de Paris était divisé en trois districts : Paris, Saint-Denis et le Bourg-de-l'Egalité. Le département de la Vendée était devenu le département Vengé. L'enthousiasme des populations à tous ces changements de noms ne put tenir contre la vieille habitude, et, pour toute la France, Brutus-le-Magnanime redevint bientôt Saint-Pierre-le-Moutier.

A. VINGTRINIER.